

COMMUNE DE DECHY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE DECHY



Délibération N° 2024-06-19

Le **VINGT QUATRE JUIN DEUX MILLE VINGT QUATRE**, à 9 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action sociale de DECHY s'est réuni, à la suite d'une convocation régulière, envoyée le 18 Juin 2024, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SZATNY.

Présents : Mesdames, Messieurs : Jean-Michel SZATNY, Corinne TABAKA, Marie-France ROGER, Monique PASTORET, Patricia DELCOURT, Sylvie CAUMONT, Gérard BROCHARD, Charles VAILLANT.

Représentés : Mesdames, Messieurs : Estelle MOUY (procuration donnée à Jean-Michel SZATNY) ; JOOS Bernard (procuration donnée à Marie-France ROGER) ; Lahcen AZEROUAL (procuration donnée à Patricia DELCOURT) ; Aldo ZACCARDI (procuration donnée à Charles VAILLANT).

Absentes excusées : Mesdames : LEVRAY Claudine, Corinne BEAREZ, Laëtitia WALQUAN.

Secrétaire de Séance : Madame ROGER Marie-France.

TARIF DU PORTAGE DES REPAS A DOMICILE AUX AINES

Suite à la réunion de la Commission des Affaires Sociales en date du 04 Juin 2024, Monsieur le Président propose d'augmenter le prix du portage des repas aux aînés, à domicile, en le portant de 4.90 euros à 6 euros, à compter du 1^{er} Septembre 2024.

Le Conseil d'Administration du CCAS,

à l'unanimité, ACCEPTE la proposition de son Président.

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Michel SZATNY

Télétransmis le 04 Juillet 2024

Publié sur le site de la Ville le 05 Juillet 2024